



## Procès-verbal

Assemblée générale de parents de l'école Marie-Soleil-Tougas  
tenue le mercredi 11 septembre 2024

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée générale des parents est ouverte par la présidente du conseil d'établissement, Mme Marie-Claude Chaumont, à 19 h 00.

### 2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Mme Chaumont, présidente de l'année 2023-2024, est désignée présidente d'assemblée. Mme Sylvie Trudel, directrice adjointe, agira comme secrétaire.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Dauphinais d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 13 septembre 2023

Il est proposé par Mme Fatima Darid d'adopter le procès-verbal du mercredi 13 septembre 2023 tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 5. Rôles et fonctions

M. Alain Labonté, directeur, explique aux parents les rôles et fonctions des instances suivantes et répond aux questions des membres.

#### 5.1 Assemblée générale

- Élire les représentants des parents au **conseil d'établissement** ;
- Élire, parmi les représentants des parents au conseil d'établissement, un représentant au **comité de parents**, ainsi qu'un substitut (facultatif) ;
- Se prononcer sur la formation d'un **organisme de participation des parents (OPP)** et, le cas échéant, sur son nom, sa composition et ses règles de fonctionnement ; l'assemblée doit, par la même occasion, élire les membres de l'OPP.

#### 5.2 Conseil d'établissement

Parmi les fonctions et pouvoirs du conseil, on retrouve notamment les trois objets d'**adoption** suivants :

- le projet éducatif ;
- le budget annuel de l'école ;
- le rapport annuel du conseil d'établissement, après en avoir assumé la rédaction.

Les autres éléments inclus dans la loi font l'objet d'**approbation** de la part du conseil et touchent le plan de réussite, les règles de conduite, les modalités d'application du régime pédagogique, l'enrichissement ou l'adaptation des programmes d'étude, le temps alloué à chaque matière, les activités éducatives, les services complémentaires, l'utilisation des locaux, les campagnes de financement et les contributions bénévoles.



## ÉCOLE MARIE-SOLEIL-TOUGAS

Le conseil a aussi un mandat d'information en plus de répondre aux consultations du Centre de services scolaire et lui donner son avis lorsque requis.

### 5.3 Organisme de participation des parents (OPP)

Promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. Les parents de l'OPP donnent également leur avis au conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement les consultent.

### 5.4 Comité de parents

Les parents de ce comité donnent leur avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du Centre de services scolaire. Ils transmettent également au CSSMI l'expression des besoins des parents, identifiés par les représentants des écoles.

## 6. Conseil d'établissement

### 6.1 Présentation du rapport annuel 2023-2024

Mme Marie-Claude Chaumont, présidente de l'année 2023-2024, présente et commente le rapport annuel et répond aux questions.

### 6.2 Élection des représentants des parents au Conseil d'établissement

#### 6.2.1 Désignation d'un président d'élection et d'un scrutateur

Mme Chaumont agira à titre de présidente d'élection. Elle explique les modalités d'élection aux parents.

Mme Chaumont propose Mme Fatima Darid comme scrutatrice. Mme Darid accepte d'agir comme scrutatrice.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 6.2.2 Détermination du nombre de postes en élection

Trois postes de deux ans sont en élection (2024-2026). De plus, deux postes de substituts d'une durée d'un an sont disponibles.

#### 6.2.3 Mises en candidature

##### a) Représentants des parents

Mme Mélodie Benoit se propose  accepté  refusé

Mme Fatima Darid propose Mme Geneviève Gauthier  accepté  refusé

Mme Marie-Claude Chaumont propose Mme Julie Dauphinais  accepté  refusé

Mme Danny Lévesque se propose  accepté  refusé

##### b) Substituts

Mme Danny Lévesque se propose  accepté  refusé

Mme Lise-Anne Racine se propose  accepté  refusé



#### 6.2.4 Élection des représentants des parents

Comme le nombre de candidates et de postes est le même, les candidates sont élues par acclamation.

L'assemblée félicite les candidates élues et remercie les membres.

#### 6.2.5 Désignation des représentants des parents

Les sept parents suivants siégeront au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 :

- Mme Geneviève Gauthier (mandat de 2 ans) ;
- Mme Mélodie Benoît (mandat de 2 ans) ;
- Mme Julie Dauphinais (mandat de 2 ans) ;
- Mme Caroline Perreault (mandat de 1 an) ;
- Mme Sophie Rollin (mandat de 1 an) ;
- Mme Fatima Darid (mandat de 1 an) ;
- Mme Marie-Claude Chaumont (mandat de 1 an).

### 7. Comité de parents

#### 7.1 Présentation des principaux dossiers de l'année dernière

Mme Chaumont présente les principaux dossiers traités en 2023-2024 au comité de parents.

#### 7.2 Élection d'un(e) représentant(e) au comité de parents du CSSMI

M. Alain Labonté, directeur, précise aux parents présents que le ou la représentant(e) au comité de parents doit être élu(e) parmi leurs représentants au conseil d'établissement et que la nomination d'un substitut est facultative. Il indique aux membres que les procédures d'élection sont les mêmes que pour le conseil d'établissement.

Mme Sophie Rollin se propose à titre de représentante

accepté  refusé

Mme Caroline Perreault se propose à titre de substitut

accepté  refusé

### 8. Organisme de participation des parents (OPP)

#### 8.1 Décision de formation d'un OPP pour 2024-2025

Il a été décidé qu'il n'y aura pas de formation d'un OPP à l'école Marie-Soleil-Tougas pour l'année scolaire 2024-2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 9. Période de questions

Aucune question



**10. Levée de l'assemblée générale**

Mme Marie-Claude Chaumont propose la levée de l'assemblée, il est 19 h 45.

**10.1 Signature des formulaires pour les membres du conseil d'établissement.**

---

Marie-Claude Chaumont, présidente

---

Alain Labonté, directeur